

## École, 8 ou 9 demi-journées, c'est selon



**Si la réforme des rythmes scolaires initiée en 2013 et devenue depuis la règle commune à toutes les écoles (hors dérogation) avait fait débat et jeté les communes dans les affres de l'organisation des « activités périscolaires », la possibilité pour les maires de faire du sur-mesure n'a pas été accueillie avec beaucoup plus d'enthousiasme.**

*«C'est dommage que tout le monde ne fasse pas pareil. Cela va engendré des discussions avec les parents pour l'une ou l'autre formule»,* regrette un maire du Vendômois.

D'autres formulent des réserves sur la mise en place de cette liberté d'organisation *« Au départ, la*

*décision devait revenir au maire. Puis, il a fallu l'autorisation de l'Inspection académique et, enfin, la coordination avec le transporteur qui, rappelons-le, est un prestataire rémunéré. »*

Malgré ces quelques récriminations, l'organisation sur l'ensemble de l'arrondissement s'est faite sans trop de difficultés. Comme au plan national, ce sont peu ou prou 30 % des établissements qui ont choisi de revenir sur un rythme hebdomadaire sur quatre jours ou, plus exactement sur huit demi-journées.

**Au lendemain de la rentrée, plusieurs cas de figure sont à distinguer :**

Les établissements ou regroupements scolaires qui ont demandé et obtenu directement le retour aux quatre jours. «Nous avons consulté les parents dès l'annonce de cette possibilité. 85 % d'entre eux se sont exprimés en faveur du mercredi non travaillé. Nous avons validé ce choix en conseil d'école et obtenu l'accord de l'Inspection académique», relate Janine Laridans, présidente du SIVOS Le Gault-du-Perche, Arville, La Fontenelle, Oigny et Saint-Avit.

D'autres ont du faire appel d'un avis négatif. «Nous avons immédiatement réagi à réception du retour défavorable. Je me suis rapproché de la compagnie de transport pour obtenir son acceptation écrite de la nouvelle organisation, ce qui a permis de modifier la position de l'Inspection. Le plus difficile a été de pouvoir prévenir l'ensemble des parents avant la fin juillet pour leur laisser le temps de s'organiser». Alain Bourgeois, président du SIVOS Morée, Brévainville et Fréteval, est aussi en charge, au plan communal, du centre de loisir accueillant les enfants des SIVOS voisins.

Certains avis négatifs ont été actés en attendant l'année prochaine comme à Pezou, Saint-Hilaire-la-Gravelle ou Crucheray.

Mais, d'autres sont restés sur la base de neuf demi-journées tout-à-fait volontairement. Les uns se laissent le temps de la concertation comme à Vendôme, Danzé ou La Ville-aux-Clercs *«Nous allons échangé avec les parents et les enseignants tout au long de l'année pour prendre une décision sans précipitation.»* tandis que certaines communes marquent une démarche encore plus volontariste *«Nous avons mis en place des activités périscolaires de qualité, diversifiées, gratuites pour les familles, en partenariat avec des organismes professionnels. Elles s'inscrivent dans le projet pédagogique et méritent un engagement au long cours.»* C'est le cas à Saint-Firmin-des-Prés par exemple.

Ainsi, le Vendômois connaît une rentrée à géométrie variable. Reste à espérer que cette pluralité se fera définitivement selon les rythmes des enfants et que les contingences logistiques ou financières ne viendront qu'au second plan.